

Instructions

Tous les candidats doivent remplir les sections A et B. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses doivent remplir les sections C et D ainsi que les annexes 1 et 2, s'il y a lieu. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses supérieures à 10 000 \$ doivent également joindre le rapport d'un vérificateur.

Tout excédent (après remboursement au candidat ou à son conjoint) doit être versé immédiatement au secrétaire chargé de l'élection.

Pour la période de campagne allant du
(date de dépôt de la candidature)

aaaa	mm	jj	au	aaaa	mm	jj
2018	06	13		2018	11	27

- Dépôt initial faisant état des finances jusqu'au 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)
- Dépôt supplémentaire faisant état des finances après le 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)

Section A : Nom du candidat et titre du poste

Nom du candidat ayant figuré sur le bulletin de vote

Nom de famille ou nom unique

Prénom(s)

MYRE

Claudette

Poste pour lequel le candidat se présentait à l'élection

Nom ou n° (le cas échéant) du quartier

Conseillère

4

Municipalité

Champlain

Plafond de dépenses - général

Plafond de dépenses – célébrations et autres marques de reconnaissance

7,374.05

\$

\$

Je n'ai accepté aucune contribution ni engagé aucune dépense. (Remplir les sections A et B seulement)

Section B : Déclaration

Je, Claudette Myre, déclare qu'à ma connaissance et selon ce que je tiens pour véridique, les présents états financiers et les annexes qui les accompagnent sont exacts et fidèles.

Claudette Myre

Signature du candidat

Nov. 27 / 2018.

Date (aaaa/mm/jj)

Date de dépôt
(aaaa/mm/jj)

Heure de dépôt

Initiales du candidat ou du mandataire
(si le dépôt est effectué en personne)

Signature du secrétaire ou de la personne
désignée

2018-11-28

1:17 pm

CJM

André Coland

Section C : État des recettes et des dépenses de la campagne

PRÊT

Banque ou établissement de crédit reconnu

Montant emprunté _____ \$

RECETTES

Montant total de toutes les contributions (ligne 1A, annexe 1)	+ 1903.67	\$
Recettes provenant d'articles de 25 \$ ou moins	+	\$
Remboursement du dépôt pour les affiches	+	\$
Recettes provenant d'activités de financement et ne constituant pas des contributions (Annexe 2, partie III)	+	\$
Intérêts produits par le compte bancaire de la campagne	+	\$
Autres (donner tous les détails)		
1. _____	+	\$
2. _____	+	\$
3. _____	+	\$
4. _____	+	\$
5. _____	+	\$
Total des recettes de la campagne (ne pas inclure le prêt)	= 1903.67	\$ C1

DÉPENSES (Nota : inclure la valeur des contributions en biens et services)

Dépenses assujetties au plafond général de dépenses

Matériel conservé de la campagne précédente et utilisé dans le cadre de cette campagne (détails à l'annexe 1, tableau 4)	+	\$
Publicité	+	21500 \$
Brochures/dépliants	+	580.00 \$
Affiches (y compris le dépôt pour les affiches)	+	618.67 \$
Réunions tenues	+	\$
Dépenses de bureau engagées jusqu'au jour du scrutin	+	\$
Téléphone et Internet – dépenses engagées jusqu'au jour du scrutin	+	\$
Salaires, avantages, allocations, honoraires payés	+	\$
Frais bancaires engagés jusqu'au jour du scrutin	+	\$
Intérêts sur le prêt produits jusqu'au jour du scrutin	+	\$
Autres (donner tous les détails)		
1. <u>essence</u>	+	4500 \$
2. _____	+	\$
3. _____	+	\$
4. _____	+	\$
5. _____	+	\$
Total des dépenses assujetties au plafond général de dépenses	= 1903.67	\$ C2

DÉPENSES

Dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et les autres marques de reconnaissance

1. _____	+	\$
2. _____	+	\$
3. _____	+	\$
4. _____	+	\$
5. _____	+	\$
Total des dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et les autres marques de reconnaissance	=	\$ C3

Dépenses non assujetties au plafond de dépenses

Comptabilité et vérification	+	_____	\$
Coût liés aux activités de financement (Donner les détails à l'annexe 2, partie IV)	+	_____	\$
Dépenses de bureau engagées après le jour du scrutin	+	_____	\$
Téléphone et Internet – dépenses engagées après le jour du scrutin	+	_____	\$
Salaires, avantages, allocations, honoraires payés après le jour du scrutin	+	_____	\$
Frais bancaires engagés après le jour du scrutin	+	_____	\$
Intérêts sur le prêt produits après le jour du scrutin	+	_____	\$
Dépenses liées à un nouveau dépouillement du scrutin	+	_____	\$
Dépenses liées à une élection contestée	+	_____	\$
Dépenses liées à la vérification de la conformité	+	_____	\$
Dépenses liées à l'invalidité du candidat (donner tous les détails)			
1. _____	+	_____	\$
2. _____	+	_____	\$
3. _____	+	_____	\$
4. _____	+	_____	\$
5. _____	+	_____	\$
Autres (donner tous les détails)			
1. _____	+	_____	\$
2. _____	+	_____	\$
3. _____	+	_____	\$
4. _____	+	_____	\$
5. _____	+	_____	\$
Total des dépenses non assujetties au plafond de dépenses	=	_____	\$ C4

Total des dépenses de la campagne (C2 + C3 + C4)

= 190367\$ C5

Section D : Calcul de l'excédent ou du déficit

Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses (les recettes moins le total des dépenses) (C1 – C5)	+	_____	\$ D1
Déficit admissible reporté de l'élection précédente par le candidat (s'applique à l'élection ordinaire de 2018 seulement)	-	_____	\$ D2
Total (D1 – D2)	=	_____	\$
En cas d'excédent, déduire tout remboursement des contributions à la campagne faites par le candidat ou son conjoint	-	_____	\$
Excédent (déficit) de la campagne	=	_____	\$ D3

Si la ligne 03 indique un excédent, le montant doit être versé en fiducie, au moment du dépôt des états financiers, au secrétaire municipal chargé de l'élection.

Annexe 1 - Contributions

Partie I – Sommaire des contributions

Contributions en argent du candidat et de son conjoint	+ <u>1 903.67,</u> \$
Contributions en biens et services du candidat et de son conjoint (inclure la valeur indiquée aux tableaux 3 et 4)	+ _____ \$
Valeur totale des contributions de 100 \$ ou moins par donateur	
• Inclure les recettes provenant de billets, les contributions en argent, les biens et les services si la contribution totale du donateur est de 100 \$ ou moins (ne pas inclure les contributions du candidat ou de son conjoint).	+ _____ \$
Valeur totale des contributions supérieures à 100 \$ par donateur (ligne 1B, page 5; donner les détails aux tableaux 1 et 2)	
• Inclure les recettes provenant de billets, les contributions en argent, les biens et les services si la contribution totale du donateur dépasse 100 \$ (ne pas inclure les contributions du candidat ou de son conjoint).	+ _____ \$
Moins : Contributions remises ou payables au donateur	- _____ \$
Contributions versées ou payables au secrétaire, y compris les contributions de sources anonymes supérieures à 25 \$	- _____ \$
Total des contributions (à inscrire sous Recettes à la section C)	= <u>1 903.67</u> \$ 1A

Partie II - Contributions supérieures à 100 \$ par donateur – personnes autres que le candidat ou son conjoint

Tableau 1 : Contributions monétaires de personnes autres que le candidat ou son conjoint

Nom	Adresse complète	Date de réception	Montant reçu (\$)	Montant \$ remis au donateur ou versé au secrétaire

Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe **Total**